



**FICHE D'INSCRIPTION
2025-2026**

Renouvellement
Nouvelle Famille

Dossier à remettre à l'Harmonie de Neuville

ÉLÈVE

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Numéro de portable :

Né(e) le :

Classe :

Établissement scolaire :

Coordonnées du ou des responsables légaux :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

Monsieur

Madame

Monsieur

Madame

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Code postal :

Code postal :

Ville :

Ville :

Email :

Email :

Numéro de portable :

Numéro de portable :

Facturation :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

Autorité parentale (en cas de séparation ou divorce) :

Partagée :

Autres :

Adhésion association Harmonie de Neuville

Adhésion obligatoire*

60€

*L'adhésion à l'association est à régler indépendamment de la formule ou des options retenues. Celle-ci est nominative et non remboursable. Un reçu fiscal vous sera transmis.

NOS FORMULES

Détail		Tarifs Neuillois	Tarifs autres Commune	Choix retenus	
3-6 ans	Eveil musical	Séances collectives d'éveil	300€	340€	
6 ans	Atelier Initiation musicale	½ h instrument + 45 min d'éveil musical + location d'instrument	600€	700€	
7-11 ans (*) (en duo)	Parcours complet	½ h cours indiv. + 1 h FM + 1 h pratique collective	685€ (465€)	785€ (515€)	
12-18 ans (*) (en duo)	Parcours complet	½ h cours indiv. + 1 h FM + 1 h pratique collective	685€ (465€)	785€ (515€)	
		¾ h cours indiv. + 1 h FM + 1 h pratique collective	925€ (615€)	1055€ (675€)	
Adulte (*) (en duo)	Parcours complet	½ h cours indiv. + 1 h FM + 1 h pratique collective	950€ (650€)	950€ (650€)	
		¾ h cours indiv. + 1 h FM + 1 h pratique collective	1365€ (920€)	1365€ (920€)	

(*) Formule réservée exclusivement aux élèves qui suivent un cours de formation musicale. Elle est diplômante par défaut, mais accessible sur demande aux élèves qui ne souhaitent pas passer l'examen de fin d'année.

A LA CARTE				
Détail des formations		Tarifs Neuvilleois	Tarifs autres Commune	Choix retenus
Formation musicale seule 1heure	11/18 ans	290€	340€	
	Adultes	340€		
Cours individuel d'instrument (à partir 2 ^{ème} cycle) 11/18 ans (en duo)	½ heure	610€ (390€)	710€ (440€)	
	¾ heure	850€ (540€)	980€ (600€)	
Cours individuel d'instrument Adulte (en duo)	½ heure	830€ (530€)		
	¾ heure	1245€ (800€)		
Orchestre Harmonie de neuville		90€		
Orchestre junior, cordes et guitares		170€		
Ateliers/MAO/chœur d'enfants		170€		
Location instrument	Location au trimestre	75€		
	Location à l'année	150€		

Total :

Grille de réduction selon quotient familial (CAF)	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Quotient familial*	QF < 600 €	De 600 € à 1200€	QF > 1200 €
Réduction	30 %	15 %	Plein tarif

* Réductions valables sur les activités musicales uniquement (hors adhésion).

Autres réductions (cours d'instrument, chant, FM)	
A partir du 2ème membre de la famille	10 % sur le cours
2ème ou 3ème instrument même élève	10 % sur le cours

Mode de règlement :	Espèces <input type="checkbox"/>	Chèques <input type="checkbox"/>	Carte bleue <input type="checkbox"/>	Prélèvement automatique <input type="checkbox"/>	ANCV papier ou connect <input type="checkbox"/> <small>Prévoir un supplément de 2,5 € par tranche de 100€</small>	Chèque Loisir <input type="checkbox"/>
Paiement :	Annuel <input type="checkbox"/>		Trimestriel <input type="checkbox"/> <small>Les encaissements sont prévus en septembre, novembre et février</small>		Mensuel <input type="checkbox"/> <small>(Possible uniquement en prélèvements automatique)</small>	
Pièces à fournir :	Justificatif de domicile Neuvilleois et/ou justificatif CAF pour l'application du barème tarifaire.					
Autorisations :	J'accepte de recevoir des informations de la part de l'association par e-mail ou SMS.				OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	J'autorise l'association à utiliser des photos ou vidéos de mon enfant dans ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet ou support interne type newsletter)				OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Je soussigné(e)	Nom :		Prénom :			
Fait à :	Le :		Signature :			

Aucun règlement ne sera encaissé avant validation définitive de l'inscription fin septembre. Les inscriptions sont définitives, une fois le dossier complet, le règlement reçu et le planning confirmé. Les cours seront confirmés lors de la prise d'horaire de rentrée et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Après le 6 octobre, toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué.